

**COMPTE RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 8 AVRIL 2015**

SANARY sur Mer
AFFICHE le : 30 AVR. 2015

Monsieur le Maire ouvre la séance à 18 h 00

Il souhaite la bienvenue à l'assemblée et au public.

Ludovic LEONCINI, secrétaire de séance fait l'appel.

Sont présents : Dr Ferdinand BERNHARD, Patricia AUBERT, Jean BRONDI, Yvelise DAMMANN, Jean-Luc GRANET, Muriel CANOLLE, Yves FAUQUEUR, Fanny MAZELLA, Robert PORCU, Patrice ESQUOY, Daniele CANESE, Giuliana PALLESCHI, Eric MIGLIACCIO, Rose FABRE, Bernard ROTGER, Nathalie DI VITO arrive à 18h18 au point 31, Frédéric CARTA, Béatrice TOURET, Daniel ALSTERS, Sandrine FERRERI, Philippe VON EUW, Elyane THIBAUD, Ludovic LEONCINI, CHAZAL Pierre, THOMAS Olivier, PAPADACCI Cécilia, GEORGE Didier, GATIMEL Colette, ROSSO Ernest

Ont donné pouvoir : Carole DE PERETTI donne procuration à Rose FABRE, TOURNEUR Françoise donne procuration à ROSSO Ernest

Sont absents : Nathalie GAVET, GUIIS David

OBJET 2015-30 : Avenant n°3 - Marché n°2007/19 - Mission de maîtrise d'oeuvre concernant la restructuration du poste de relevage de Galliéni et la pose de conduites de refoulement jusqu'à la station de la Cride - J. BRONDI

Pour : 28 - Contre : 2 (THOMAS Olivier, PAPADACCI Cécilia)

Adopté à la majorité

OBJET 2015-31 : Protocole transactionnel - Marché 2011/08 - Travaux d'aménagement de l'Ilot urbain des Picotières - Lot n°3 : Electricité, courants forts et courants faibles - Entreprise ENERGITEC - R. PORCU

Pour : 25 - Contre : 0 - Abstentions: 6 (THOMAS Olivier, PAPADACCI Cécilia, GEORGE Didier, GATIMEL Colette, ROSSO Ernest avec procuration de TOURNEUR Françoise)

Adopté à l'unanimité des voix exprimées

OBJET 2015-32 : Protocole transactionnel - Marché 2011/08 - Travaux d'aménagement de l'Ilot urbain des Picotières - Lot n°6 : Revêtements durs sols et murs - Revêtements sols souples - Entreprise LA MAISON MODERNE - R. PORCU

Pour : 25 - Contre : 0 - Abstentions : 6 (THOMAS Olivier, PAPADACCI Cécilia, GEORGE Didier, GATIMEL Colette, ROSSO Ernest avec procuration de TOURNEUR Françoise)

Adopté à l'unanimité des voix exprimées

OBJET 2015-33 : Protocole transactionnel - Marché 2011/08 - Travaux d'aménagement de l'Ilot urbain des Picotières - Lot n°7 : VRD - Entreprise E.G.P.F. - R. PORCU

Pour : 25 - Contre : 0 - Abstentions : 6 (THOMAS Olivier, PAPADACCI Cécilia, GEORGE Didier, GATIMEL Colette, ROSSO Ernest avec procuration de TOURNEUR Françoise)

Adopté à l'unanimité des voix exprimées

OBJET 2015-34 : Répertoire communal des voies : dénomination de trois giratoires et de deux voies publiques - J. BRONDI

Adopté à l'unanimité

OBJET 2015-35 : Création d'emplois non permanents - L. LEONCINI

Adopté à l'unanimité

OBJET 2015-36 : Création d'un poste de vacataire - «Aide à la déclaration de revenus 2014» – N. DI VITO

Pour : 29 - Contre : 0 - Abstentions : 2 (THOMAS Olivier, PAPADACCI Cécilia)
Adopté à l'unanimité des voix exprimées

OBJET 2015-37 : Indemnité de gardiennage des églises communales – Y. DAMMANN
Adopté à l'unanimité

OBJET 2015-38 : Débat d'orientations budgétaires 2015 – Y. FAUQUEUR
Cette délibération ne donne pas lieu à un vote.

OBJET 2015-39 : Délibération modificative - Dissolution du SPANC et intégration du résultat au budget de la Commune – Y. FAUQUEUR
Adopté à l'unanimité

OBJET 2015-40 : Projet de sauvegarde et mise en valeur patrimoniale de l'ouvrage de la pointe du massif du Gros Cerveau - Lancement d'une D.U.P, expropriation – J.L. GRANET
Pour : 29 - Contre : 2 (THOMAS Olivier, PAPADACCI Cécilia) – Abstention : 0
Adopté à la majorité

OBJET 2015-41 : Demande de subvention dans le cadre de la manifestation : «Colloque des exilés» – E. THIBAUX
Pour : 27 – Contre : 0 - Abstentions : 4 (GEORGE Didier, GATIMEL Colette, ROSSO Ernest avec procuration de TOURNEUR Françoise)
Adopté à l'unanimité des voix exprimées

OBJET 2015-42 : Mise à disposition de téléphones mobiles aux élus – F. CARTA
Adopté à l'unanimité

OBJET 2015-43 : Mise à disposition de véhicules aux élus – F. CARTA
Pour : 25 - Contre : 2 (THOMAS Olivier, PAPADACCI Cécilia) - Abstentions : 4 (GEORGE Didier, GATIMEL Colette, ROSSO Ernest avec procuration de TOURNEUR Françoise)
Adopté à la majorité

OBJET 2015-44 : Mise à disposition de cartes de stationnement pour les élus – F. CARTA
(THOMAS Olivier, PAPADACCI Cécilia) ne participent pas au vote
Adopté à l'unanimité des voix exprimées

OBJET 2015-45 : Subventions municipales attribuées aux propriétaires pour ravalement de façades – D. ALSTERS
Pour : 29 - Contre : 2 (THOMAS Olivier, PAPADACCI Cécilia) - Abstention : 0
Adopté à la majorité

Approbation du procès-verbal de la séance du 25 février 2015

C. PAPADACCI : « Je voudrais revenir sur la page [...] 29, en ce qui concerne l'approbation du PV du 17 décembre. Je vois qu'en page 29, il y a écrit : « *l'article 20 du règlement intérieur de l'assemblée prévoit que le vote se déroule à main levée. M. THOMAS et Mme Papadacci n'ont pas levé la main.* ». Est-ce que vous vous entendez qu'on aurait approuvé ce PV ? Ça, c'est la première question. La deuxième : a-t-il eu vote ? »

O.THOMAS : « Parce que rien n'est mentionné. »

C. PAPADACCI : « Puisque contrairement à toutes les autres délibérations, où il est précisé en gras « *adopté à l'unanimité des voix exprimées* » [...], bizarrement sur l'approbation du PV du 17 décembre, rien n'est fait mention. Donc, j'aimerais savoir si le PV a été approuvé ou pas. »

O. THOMAS : « Et par combien de personnes ? »

F. BERNHARD : « Pour faire simple, rédiger un PV, cela demande beaucoup de temps donc cela coûte beaucoup d'argent. Personnellement, je ne les relis pas ; j'ai vécu la séance du Conseil municipal, je ne vais pas faire la relecture du PV.

Ce que je sais, c'est qu'aujourd'hui nous sommes à l'ère du numérique. Le Conseil municipal se trouve en totalité sur le site internet de la Ville. J'ai donc demandé aux services, à partir d'aujourd'hui, de faire un compte rendu très succinct, renvoyant ceux qui veulent plus de détails en toute objectivité, [au film]. Car [...], le film est passé en intégralité. Il est passé en intégralité. Vous avez bien entendu, en intégralité ! Donc vous pourrez aller vérifier, s'ils ont voté ou pas voté [...].

Je dis cela, parce qu'il y en a d'autres [qui] prennent des morceaux et [...] en font de savants montages. Pour leur montrer que nous ne sommes pas plus bêtes qu'eux, on va s'amuser au même exercice. Je vous remercie [...]. »

P. AUBERT : « Simplement, sur le point que vous êtes en train de mentionner, la réponse est très claire : je n'ai pas pu prendre en compte vos votes, puisque vous avez refusé quelque part de manifester à main levée votre vote. Donc, de toute façon, le reste est adopté. Cela vous fait sourire, mais [...] c'est très clair [...]. Est-ce qu'il y a des questions sur les décisions ? »

C. PAPADACCI : « Donc le PV a bien été adopté. Donc nous avons voté contre ? »

P. AUBERT : « [Il a été adopté mais] pas à l'unanimité. »

C. PAPADACCI : « Donc vous avez enregistré qu'on avait voté pour. Est-ce que c'est le cas ? »

P. AUBERT : « Non, ce n'est pas ça du tout. Nous avons bien précisé - vous avez lu cette phrase -, que vous ne vous étiez pas exprimés, puisque vous avez refusé [...] de lever la main. Nous considérons, tous les autres s'étant prêtés à l'exercice, [...] que le PV avait été adopté non pas à l'unanimité mais à la majorité. Et nous avons bien fait mention que vous ne vous êtes pas prêtés au vote. Voilà ! Un point c'est tout. Y-a-t-il des questions sur les décisions ? »

C. PAPADACCI : « Deux choses, s'il vous plaît : il n'y a pas inscrit, là dessus... »

F. BERNHARD : « On ne va pas passer notre soirée là-dessus ! »

C. PAPADACCI : « Non ! Alors, s'il-vous-plaît ! »

F. BERNHARD : « Lundi, au Conseil communautaire, Mme PAPADACCI a passé une bonne demi heure à ergoter sur la virgule. C'est sur internet, tout le monde pourra aller vérifier, il n'y a pas de souci. Le PV vient d'être adopté. Maintenant y-a-t-il des questions sur les décisions ? »

C. PAPADACCI : « Euh... Non ! Non ! Excusez-moi, s'il-vous-plaît ! »

C. PAPADACCI, *en hurlant* : « Je demande à prendre la parole, s'il-vous-plaît ! »

Sifflements et signes de désapprobation dans le public.

F. BERNHARD : « M. GEORGE, vous avez la parole. »

C. PAPADACCI, *en criant* : « J'aimerais pouvoir parler, si c'est possible ! »

F. BERNHARD : « M. GEORGE, vous avez la parole. »

C. PAPADACCI : « Non ! Je suis désolée, j'étais en train de parler ! S'il-vous-plaît ! »

F. BERNHARD : « M. GEORGE, vous parlez, sinon je lève la séance et on s'en va. »

D. GEORGE : « Je suis étonné... »

C. PAPADACCI : « Levez la séance et on règlera ça au tribunal, comme d'habitude ! »

Sifflets de l'auditoire

C. PAPADACCI: « Vous travestissez les PV ! Vous changez nos votes ! Vous refusez de prendre en compte nos voix ! Ça ne se passera pas comme ça ! »

F. BERNHARD : « M. GEORGE, vous viendrez nous voir tout à l'heure et on vous donnera toutes les explications. Je pense que Madame a besoin d'aller se calmer. Je vous souhaite »

C. PAPADACCI, *en criant* : « Non ! Madame n'a pas besoin d'aller se calmer ! »

F. BERNHARD : « Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne soirée. Madame a besoin de se reposer. »

Applaudissements du public

C. PAPADACCI, *en criant* : « Non ! Madame est une élue, tout comme vous ! Madame veut que ses votes soient enregistrés ! C'est honteux ! »

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité des voix exprimées. »

L'Ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.

 L'Adjoint délégué,
Patricia AUBERT

20 JAN
21 10 00
1034